



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral du développement territorial



BPUK DTAP DCPA

KdK
Cdc

KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN
CONFERENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX
CONFERENZA DEI GOVERNI CANTONALI
CONFERENZA DA LAS REGENZAS CHANTUNALAS



Schweizerischer
Gemeindeverband

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere



11 avril 2023

Communiqué de presse

À quoi devra ressembler la Suisse en 2050 ? La Confédération, les cantons, les villes et les communes renouvellent une idée commune

Comment voulons-nous vivre et travailler à l'avenir ? Où produire de l'énergie, par où faire passer les flux de transport ? Où y a-t-il de l'espace pour la nature et l'agriculture ? Le sol est l'une des ressources les plus précieuses et les plus convoitées en Suisse. Pour l'utiliser de manière optimale, la Confédération, les cantons et les communes ont décidé de mettre à jour le Projet de territoire Suisse. Un nouveau site Internet présente des informations sur l'avancement des travaux.

Depuis plus de dix ans, le Projet de territoire décrit la stratégie commune de la Confédération, des cantons et des communes en matière de développement territorial. Il esquisse une vision de la Suisse de demain et, depuis sa première publication en 2012, il est devenu une base de planification importante et une aide à la décision pour les spécialistes et les responsables politiques. Les trois niveaux de l'État ont maintenant décidé de le mettre à jour.

Au cours des dernières années, de nouvelles problématiques ont gagné en importance, comme le changement climatique, la production d'énergie ou encore la numérisation. Ces thèmes doivent être intégrés au Projet de territoire. Une autre préoccupation importante est le développement équitable de toutes les régions de Suisse, que ce soit les régions urbaines, rurales ou de montagne. L'objectif de cette mise à jour est d'aboutir à une idée renouvelée de ce à quoi la Suisse pourrait ressembler en 2050, au sens propre du terme. Où se trouvera quoi à l'avenir ?

Les trois niveaux de l'État assument ensemble la responsabilité de la mise à jour. Les partenaires du projet se trouvent sur un pied d'égalité et sont les suivants :

- le Conseil fédéral (DETEC), représenté par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) ;
- la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) ;
- la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) ;
- l'Union des villes suisses (UVS) ;
- l'Association des Communes Suisses (ACS).

Le travail des spécialistes et des responsables politiques commence ces jours-ci. Le Projet de territoire mis à jour devrait être adopté par les partenaires en 2025. Cet été, des ateliers d'une journée seront organisés avec des spécialistes. Ils porteront sur les thèmes centraux que sont le climat, l'économie, l'énergie et la cohésion. Par ailleurs, les jeunes seront également impliqués dans le Projet de territoire dans le cadre d'une conférence des jeunes.

Sur le nouveau site Internet projet-de-territoire-suisse.ch, les spécialistes, les milieux intéressés, l'ensemble de la population et les médias peuvent se renseigner sur l'avancement de la mise à jour du Projet de territoire. Ce site constitue également une plateforme pour des débats sur le futur développement de la Suisse.

Liens :

projet-de-territoire-suisse.ch

Renseignements

- Service de presse de l'Office fédéral du développement territorial : 058 464 22 99, media@are.admin.ch
- Thomas Minger, secrétaire général suppléant de la Conférence des gouvernements cantonaux : 031 320 30 16, t.minger@kdk.ch
- Mirjam Bütler, secrétaire générale de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement : 031 320 16 91, Mirjam.Buetler@bpuk.ch
- Martin Flügel, directeur de l'Union des villes suisses : 079 743 90 05, Martin.Fluegel@staedteverband.ch
- Christoph Niederberger, directeur de l'Association des Communes Suisses : 031 380 70 00, Christoph.Niederberger@chgemeinden.ch